

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 22 mai 2014

**PRESENTS** : Mmes BILLARD Lisabeth - ADAM Dominique - LAULOM Monique - BOULAY Nathalie - ROBERT DU BOISLOUVEAU Jocelyne - BRAULT Marie - MM. BOURCIER René - PASQUIER Guy - BAROTIN Laurent - BLAINEAU Serge - DAGLAND André  
**Secrétaire de séance** : Nathalie BOULAY

### 2014-05-01- Organisation de la CCPM : membres des commissions

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil de la Communauté de Communes dans sa séance du 30 avril 2014, a ramené à six le nombre de commissions de travail et a fixé la représentation des communes à un délégué titulaire et un délégué suppléant au sein de chaque commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité désigne comme suit ses délégués :

<u>Développement économique :</u>	<b>Titulaire</b>	Mr BOURCIER René
	<b>Suppléant</b>	Mr BLAINEAU Serge
<u>Commission DMA :</u>	<b>Titulaire</b>	Mr PASQUIER Guy
	<b>Suppléant</b>	Mme BRAULT Marie
<u>Action sociale, emploi :</u>	<b>Titulaire</b>	Mme LAULOM Monique
	<b>Suppléant</b>	Mme BOULAY Nathalie
<u>Environnement :</u>	<b>Titulaire</b>	Mme BAROTIN Laurent
	<b>Suppléant</b>	Mr BLAINEAU Serge
<u>Finances, Fonctionnement :</u>	<b>Titulaire</b>	Mme ADAM Dominique
	<b>Suppléante</b>	Mme BILLARD Lisabeth
<u>Culture, Tourisme, sport :</u>	<b>Titulaire</b>	Mme ROBERT DU BOISLOUVEAU Jocelyne
	<b>Suppléant</b>	Mme BRAULT Marie

### 2014-05-02- Chauffage Salle st Pierre

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que plusieurs devis de chauffage ont été demandés.

C'est l'entreprise REMAUD/LAMBERT d'Avrillé qui a répondu :

Le montant du devis est **8 931.06 € HT soit 10 681.55 € TTC** pour un chauffage par cassette rayonnante FRICO

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité retient la proposition de l'entreprise REMAUD/LAMBERT et autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2014.

### 2014-05-03- Marché de voirie 2014

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une consultation a été effectuée concernant les travaux à réaliser sur la voirie communale au titre du programme 2014.

Les deux entreprises ci-dessous ont répondu à la consultation :  
- EIFFAGE TP

- COLAS

Monsieur le Maire communique les résultats de la consultation et propose au Conseil Municipal de retenir l'entreprise COLAS, moins-disante, pour un montant de travaux s'élevant **17 650 € HT pour la tranche ferme soit 21 180 TTC et à 4 600 € HT pour la tranche conditionnelle soit 5 520 € TTC.**

Le conseil municipal décide d'effectuer les travaux de la tranche ferme et tranche conditionnelle d'un montant total de 26 700 € TTC pour 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité retient la proposition de l'entreprise COLAS et autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2014.

#### **2014-05-04- Devis matériel**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité d'acheter du matériel pour l'adjoint technique pour faciliter l'entretien des espaces verts sur la commune.

Plusieurs propositions de matériel ont été présentées aux membres du Conseil.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'acheter le matériel chez HYDRO AGRI au Bernard soit les matériels suivants :

- Un broyeur à 1 540 € HT
- Une remorque tribenne à 3 416.67 € HT
- Un chargeur hydraulique à 3266.67 € HT
- Une cuve de ravitaillement à 410, 00 HT soit un montant total de **10 360 € TTC**

Les membres du Conseil Municipal donnent l'autorisation au maire de signer le devis de matériel

#### **2014-05-05- Devis d'un tracteur**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité d'acheter un tracteur pour l'adjoint technique pour faciliter l'entretien des espaces verts et effectuer des travaux sur la commune.

Plusieurs propositions de tracteur ont été présentées aux membres du Conseil.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'acheter le matériel chez HYDRO AGRI au Bernard soit le matériel suivant :

- Un tracteur KIOTI CK2810 de 28 CV à 12 200 € HT soit **14 640 € TTC**

Les membres du Conseil Municipal donne l'autorisation au maire de signer le devis du tracteur.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

##### **1- Commercialisation des 2 gites**

2 logements ont été retirés de la location saisonnière. Il est préférable d'attendre début d'année 2015 pour le gite 3 si le CM a l'intention de le louer à l'année.

## **2- Ligne de trésorerie**

Monsieur le Maire informe le CM qu'il a ouvert une ligne de trésorerie de 100 000 €.

## **3- Remplacement de Jacqueline**

L'ensemble du conseil serait favorable au remplacement de Jacqueline par Jessica Cellier. Par contre il est demandé que Jacqueline comptabilise ses heures sur chaque site (gîte, salle, mairie), afin d'évaluer le besoin réel pour l'entretien des locaux.

## **4- Formation B96**

- Le conseil municipal se prononce sur l'auto-école DUBOIS. La formation se ferait par deux sur deux demi-journées soit 250 €

## **5- Visite des Chemin**

Voir avec la SEDEP pour demander un devis de pata. Les travaux de voirie sont prévus deuxième quinzaine de juin.

## **6- Isolation logement mairie**

Suite à la demande des locataires, il est accepté d'isoler le logement de la mairie par laine de roche pulsée comme dans les gîtes. Les travaux seront réalisés à l'automne.

## **7- Organisation de la randonnée »**

Randonnée prévue le 20 juin 2014 vers st Sornin.

## **8- Implantation des panneaux de circuits pédestres**

Le Conseil municipal opte pour l'installation des panneaux le long du mur du théâtre rue Madagascar

Fin de la Séance à 00 h 15

Le Maire.